Mesdames, Messieurs.

Je fais suite à votre courriel daté du 12 février 2023 dans lequel vous demandez qu’une desserte du collège Guilhermy soit assurée, aux portes de l’établissement, par les lignes régulières du réseau TISSEO.

J’ai demandé à mes services d’étudier la possibilité de modifier une de nos lignes régulières pour nous rapprocher de l’entrée de l’établissement. L’analyse montre qu’il n’est pas possible de répondre favorablement à cette demande tant que les voiries n’évolueront pas sur le secteur.

Ainsi que vous l’indiquez, à ce jour, les services qui se rapprochent le plus du collège sont le LINEO 11 et la ligne 48 qui circulent sur le site propre de la Voie du Canal Saint-Martory.

L’itinéraire que vous évoquez, qui rejoint le collège par l’Avenue du Général Monsabert, est utilisé par les cars du Conseil Départemental. S’il convient à ces circuits scolaires qui effectuent leur terminus au Collège, il ne peut être utilisé par nos lignes régulières.

En effet, l’organisation de la voirie ne permet pas à nos bus de reprendre leur itinéraire en quittant l’Avenue du Général Monsabert et en passant par le giratoire Firmin Pons : les girations ne sont pas possibles et nos véhicules sont incapables de s’insérer dans le site propre.

Par ailleurs, cet itinéraire reviendrait à réaliser une arête de près de 2 kilomètres qui ne serait ni lisible, ni attractive. Pour les usagers qui utilisent la ligne 48 (1.500 validations/jour) ou le LINEO 11 (5.300 validations/jour), ce type de déviation serait une forte dégradation de leur temps de déplacement avec une augmentation de 7à 8 mn a minima en heure de pointe – parfois plus lorsque la circulation est très dense). Dans ces conditions, dévier le LINEO 11 ou la ligne 48 n’est pas envisageable.

Un passage par le Chemin de Guilhermy n’est pas envisageable non plus : en l’état, ce dernier n’est pas adapté au passage d’une ligne régulière de transport en commun. Avec une largeur inférieure à 5m, la voirie ne permet pas, le croisement de deux véhicules de grand gabarit.

Nous assurons toutefois la desserte du Collège à ses portes par le biais de 2 circuits scolaires – n°38 et n°39 – que nous avons créés spécifiquement à l’occasion de l’ouverture de l’établissement pour permettre aux enfants du secteur de la Reynerie de rejoindre leur établissement de rattachement.

Le Conseil Départemental assure de son côté les dessertes depuis les communes de Cugnaux et Tournefeuille à raison d’un passage le matin et un passage le soir.

Je fais suivre ce courrier aux services de Toulouse Métropole pour relayer votre demande et vérifier si des projets d’aménagement de voirie sont prévus sur le Chemin de Guilhermy pour l’élargir et le sécuriser.

Dans ce cas, il serait possible de reconsidérer la demande.

Restant à votre écoute,

Bien à vous.

**M. Jean-Michel LATTES**

3ème Adjoint au Maire

Vice-Président de Toulouse Métropole

Président de Tisséo Collectivités

Président de Tisséo Ingénierie

**Mairie de Toulouse I Toulouse Métropole**

05.61**.22.20.57**

**Jean-michel.lattes@mairie-toulouse.fr**